

# Premier plan de licenciements à Orange SA

Mars 2023

**Très prochainement, la direction de la division nationale SCE (Services de Communication Entreprises) conviera les OS représentatives sur ce périmètre, à savoir uniquement la CFE-CGC et la CFTD. L'objectif est de négocier la première Rupture Conventiennelle Collective (RCC) de l'entreprise.**

## Près de 15% des postes SCE seront supprimés

Selon la direction, le marché Entreprise subit une perte de compétitivité et Orange n'a trouvé comme seule solution que d'amputer la masse salariale dans la maison mère. 669 postes sont visés pour supprimer entre 640 à 762 ETP (Équivalents Temps Pleins).

La RCC a donc pour objectif de se débarrasser de près de 1000 salariés sans possibilité de reclassement dans le groupe Orange. Selon la direction « **la spécificité des**

**emplois de SCE au sein d'Orange SA limite les possibilités de mobilité interne** ».

En quoi les profils des collègues de SCE ne seraient pas compatibles avec des métiers à DEF, en DO ou dans d'autres directions d'Orange ?

Les besoins en effectif sont avérés dans tous les domaines de l'entreprise. La seule solution envisagée d'un avenir à l'extérieur de notre entreprise est inepte et inacceptable.

Tout ceci n'est pas sans contradiction lorsque l'on sait que le projet « libellule » prévoyant la fermeture de 160 boutiques envisage que les salariés concernés pourront sans entretien (donc sans CV et lettre de motivation) rejoindre d'autres unités que l'Agence Distribution.

## Appel aux volontaires !

Ainsi, la RCC permet d'établir des règles communes et permet donc à l'employeur de simplifier les départs. Entre autres sur les indemnités de rupture de contrat, les mesures visant à faciliter l'accompagnement et le reclassement « externe » des salariés.

Orange a déjà indiqué que s'il n'y a pas d'accord valable, elle instruirait un Plan de Départ Volontaires (PDV). C'est-à-dire des propositions similaires, supérieures ou non, aux négociations mais cette fois-ci de gré à gré.

Ces deux dispositifs font appel au volontariat des salariés. Que se passera-t-il s'il n'y a pas suffisamment de volontaires ?...

Ne nous leurrions pas, la direction souhaite se séparer de collègues en prétextant un fond économique alors même qu'Orange verse tous les ans plus de 2 milliards d'euros de dividendes !

Orange escompte que la peur provoquée par l'annonce de ce plan pousse un maximum de salariés à aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs.



**Pour la CGT, il n'est pas envisageable qu'une entreprise qui fait autant de bénéfices se sépare du personnel et continue d'externaliser l'activité, notamment dans d'autres pays.**

**La CGT exige que la direction renonce à ce projet de suppressions d'emplois.**

**La CGT appelle tous les salariés du groupe à exprimer leurs désaccords avec ces plans qui peuvent se reproduire dans d'autres entités.**